

États financiers consolidés de

GROUPE TVA INC.

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Groupe TVA inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Groupe TVA inc.** et de ses filiales [le « Groupe »] qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états consolidés des résultats, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des capitaux propres et les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes afférentes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.



Question clé de l'audit	Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit
Évaluation du test de dépréciation de l'écart d'acquisition de l'UGT des services cinématographiques et audiovisuels Tel qu'il est décrit à la note 14 des états financiers consolidés, la valeur comptable de l'écart d'acquisition affecté à l'UGT des services cinématographiques et audiovisuels s'élevait à 9,1 millions \$ au 31 décembre 2025. La direction évalue s'il y a eu une dépréciation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition au moins une fois par an ou à tout moment s'il existe un indice de dépréciation. Pour déterminer si la valeur comptable de l'écart d'acquisition est recouvrable, la direction doit estimer la valeur recouvrable de l'UGT connexe en se fondant sur la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La direction a estimé la valeur recouvrable selon la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'UGT des services cinématographiques et audiovisuels basée sur la valeur marchande estimative des actifs. Compte tenu du jugement appliqué par la direction pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie et de l'effort significatif de nos efforts d'audit, l'évaluation de l'écart d'acquisition de cette UGT constitue une question clé de l'audit.	Pour tester la valeur recouvrable estimée de l'UGT, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, ce qui suit : • avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons évalué la méthode d'évaluation pour la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. • avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons revu les hypothèses pour détermination de la juste valeur des actifs, constituée principalement des bâtisses en comparant la valeur marchande estimative avec des données de marché comparables. • nous avons également évalué le caractère adéquat des informations fournies à la note 14 des états financiers consolidés ci-joints à l'égard de cette question.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.
- nous planifions et réalisons l'audit du Groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du Groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés du Groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Laury Paquette.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 19 février 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A133686

GROUPE TVA INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

États financiers consolidés

États consolidés des résultats.....	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
États consolidés des flux de trésorerie	4
Bilans consolidés	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Notes	2025	2024
Revenus	2 et 24	540 818 \$	532 229 \$
Achats de biens et services	3 et 24	393 426	413 757
Coûts liés au personnel		97 542	107 351
Amortissement	11, 12 et 13	21 987	22 514
Frais financiers	4	1 656	4 801
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres	5	6 804	7 601
Bénéfice (perte) avant impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et part du bénéfice dans des sociétés associées		19 403	(23 795)
Impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts)	6	5 044	(3 699)
Part du bénéfice dans des sociétés associées		(428)	(753)
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires		14 787 \$	(19 343) \$
Résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires		0,34 \$	(0,45) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		43 205 535	43 205 535
Nombre moyen pondéré d'actions diluées		43 222 384	43 205 535

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	2025	2024
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires		14 787 \$	(19 343) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
Gain sur réévaluation	23	342	12 609
Impôts différés	6	(91)	(3 340)
		251	9 269
Résultat global attribuable aux actionnaires		15 038 \$	(10 074) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 20)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global - Régimes à prestations définies	
Solde au 31 décembre 2023	207 280 \$	581 \$	81 919 \$	57 568 \$	347 348 \$
Perte nette	–	–	(19 343)	–	(19 343)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	9 269	9 269
Solde au 31 décembre 2024	207 280	581	62 576	66 837	337 274
Bénéfice net	–	–	14 787	–	14 787
Autres éléments du résultat global	–	–	–	251	251
Solde au 31 décembre 2025	207 280 \$	581 \$	77 363 \$	67 088 \$	352 312 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice (perte) net(te)		14 787 \$	(19 343) \$
Ajustements pour :			
Amortissement	11, 12 et 13	21 987	22 514
Dépréciation d'actifs	5	–	7 781
Gain sur disposition et radiation d'actifs	5	(1 600)	(2 393)
Part du bénéfice dans des sociétés associées		(428)	(753)
Impôts différés	6	2 421	(409)
Autres		(94)	88
		37 073	7 485
Variation nette hors caisse des éléments d'exploitation	7 a)	26 268	59 499
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation		63 341	66 984
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	11	(11 688)	(16 905)
Acquisitions d'actifs incorporels	12	(1 606)	(4 311)
Disposition d'immobilisations corporelles	5	2 308	2 920
Autres		593	271
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement		(10 393)	(18 025)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette de l'emprunt bancaire		(3 667)	3 491
Variation nette de la dette auprès de la société mère	17	(34 000)	(50 000)
Remboursement d'obligations locatives	18	(1 994)	(2 300)
Autres		(9)	(150)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement		(39 670)	(48 959)
Variation nette des espèces		13 278	–
Espèces au début de l'exercice		–	–
Espèces à la fin de l'exercice		13 278 \$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif			
Actif à court terme			
Espèces		13 278 \$	– \$
Débiteurs	8	154 453	134 835
Impôts sur le bénéfice		4 256	10 984
Contenu audiovisuel	9	118 226	101 195
Frais payés d'avance		1 683	2 291
		291 896	249 305
Actif à long terme			
Contenu audiovisuel	9	50 702	82 517
Placements	10	12 881	12 724
Immobilisations corporelles	11	132 141	147 397
Actifs incorporels	12	7 748	8 934
Actifs liés au droit d'utilisation	13	6 306	7 519
Écart d'acquisition	14	9 102	9 102
Actif au titre des prestations définies	23	48 888	50 550
Impôts différés	6	9 380	6 578
		277 148	325 321
Total de l'actif		569 044 \$	574 626 \$

GROUPE TVA INC.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

Aux 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunt bancaire		– \$	3 667 \$
Créditeurs, charges à payer et provisions	15	155 441	145 454
Droits de contenu à payer		30 303	28 835
Revenus reportés		8 032	8 142
Impôts sur le bénéfice		1 688	653
Tranche à court terme des obligations locatives	18	1 962	2 515
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	17	–	33 976
		197 426	223 242
Passif à long terme			
Obligations locatives	18	5 267	6 180
Autres éléments de passif	19	7 695	6 900
Impôts différés	6	6 344	1 030
		19 306	14 110
Capitaux propres			
Capital-actions	20	207 280	207 280
Surplus d'apport		581	581
Bénéfices non répartis		77 363	62 576
Cumul des autres éléments du résultat global		67 088	66 837
Capitaux propres		352 312	337 274
Engagements, garanties, éventualités et évènement subséquent			
	16, 25 et 28		
Total du passif et des capitaux propres		569 044 \$	574 626 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 19 février 2026, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024.

Au nom du conseil d'administration,
(signé)

Sylvie Lalande, Présidente du conseil d'administration

(signé)

A. Michel Lavigne, Président du comité d'audit et de gestion des risques

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA » ou la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Groupe TVA est une société de communication active dans l'industrie de la télédiffusion, des services cinématographiques et audiovisuels, de la production et distribution internationale de contenu télévisuel ainsi que dans l'édition de magazines. La Société est une filiale de Québecor Média inc. (« Québecor Média » ou la « société mère ») et la société mère ultime est Québecor inc. (« Québecor »). Le siège social de la Société est situé au 612 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), Canada. Les participations directes et indirectes de la Société dans ses principales filiales sont les suivantes :

	% de détention
TVA Publications inc.	100,0 %
MELS Studios et Postproduction s.e.n.c.	100,0 %
MELS Doublage inc.	100,0 %
Incendo Média inc.	100,0 %
Communications Qolab inc.	100,0 %

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 j)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 q)) et de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies (note 1 r)), et sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

b) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats sous la rubrique « Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres ».

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les capitaux propres des bilans consolidés, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires, et sont initialement évaluées à la juste valeur.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

d) Conversion de devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les transactions conclues en devises sont converties en monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice sous la rubrique « Frais financiers ».

e) Constatation des revenus

La Société constate les revenus provenant d'un contrat avec un client seulement lorsque tous les critères suivants sont respectés :

- les parties au contrat ont approuvé le contrat (par écrit, oralement ou selon les autres pratiques d'affaires habituelles) et sont tenues de remplir leurs obligations respectives;
- la Société peut identifier les droits de chacune des parties à l'égard des biens ou services à être transférés;
- la Société peut identifier les termes de paiement pour les biens ou services à être transférés;
- le contrat a une substance commerciale (c'est-à-dire qu'il est attendu que le risque, le moment ou le montant des flux de trésorerie futurs de la Société changeront du fait du contrat); et
- il est probable que la Société recouvre les sommes auxquelles elle a droit suite au transfert des biens ou services au client.

Revenus de publicité

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'espaces publicitaires sur les sites Internet et applications mobiles de la Société sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus tirés de la vente d'espaces publicitaires dans les magazines sont constatés au moment où la publicité est publiée, soit à la mise en marché du magazine.

Revenus d'abonnement

Les revenus provenant d'abonnement de clients à des services de télévision spécialisés sont constatés mensuellement lorsque le service est rendu.

Les montants reçus à titre d'abonnement à des magazines sont comptabilisés comme revenus reportés et les revenus sont constatés sur la durée de l'abonnement lors de la parution du magazine.

Revenus provenant de la location de studios, de mobiles et d'équipements

Les revenus tirés de la location de studios, de mobiles et d'équipements sont constatés linéairement sur la durée de location.

Revenus provenant des services de postproduction

Les revenus tirés des services de postproduction sont constatés au moment où le service est rendu.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Constatation des revenus (suite)

Revenus provenant de la vente de magazines en kiosque

Les revenus tirés de la vente de magazines en kiosque sont constatés au moment de la livraison en kiosque et sont calculés en utilisant un montant de revenus, déduction faite d'une provision pour retours futurs.

Revenus provenant des activités de la production et de la distribution

Les revenus tirés de la production et de la distribution sont constatés au moment où la production est terminée, livrée et acceptée par le client selon les conditions de licence ou le contrat de distribution et que le client peut commencer à exploiter et à diffuser le contenu. Les revenus tirés des services de production sont constatés au moment où le service est rendu.

f) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie séparément identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice financier de même que lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif ou de l'UGT lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

g) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants qui sont prévus être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est constatée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments comptabilisés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

h) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options en vue de calculer le résultat dilué par action.

i) Contrats de location

Pour la majorité de ses contrats de location, la Société comptabilise un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative dans le bilan au début du contrat. Les actifs et passifs découlant de ces contrats de location sont évalués initialement sur une base de valeur actualisée des paiements locatifs sur la durée du bail, moins les avantages incitatifs reçus, en utilisant le taux d'emprunt marginal de la Société à cette date. La durée du bail comprend le terme initial ainsi que toutes les périodes additionnelles pour lesquelles il est raisonnablement certain que la Société exercera son option de renouvellement.

L'actif lié au droit d'utilisation est amorti sur le moindre de la durée du bail ou la durée de vie utile de l'actif sous-jacent.

L'intérêt sur l'obligation locative est présenté dans les états consolidés des résultats à titre de frais financiers et les paiements en capital de l'obligation locative sont présentés en tant qu'activités de financement dans les états consolidés des flux de trésorerie.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

j) Instruments financiers

La plupart des actifs et passifs financiers sont classés à titre d'instruments financiers évalués ultérieurement au coût amorti, à l'exception de certains placements qui sont présentés à la juste valeur par le biais de l'état consolidé des résultats.

k) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la programmation et la production de produits télévisuels ainsi que l'édition de magazines au Canada. L'aide gouvernementale est enregistrée à titre de revenus ou en réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites. Dans le secteur Magazines, l'aide gouvernementale liée à la production et à la diffusion de contenu canadien dans les magazines est comptabilisée à titre de revenus. L'aide gouvernementale est initialement présentée dans les revenus reportés et amortie sur le nombre de parutions.

l) Contenu audiovisuel

Productions télévisuelles

Les productions télévisuelles sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des productions comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liés à chaque production et leur coût est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion ou de la livraison en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs seront générés.

Droits de diffusion

Les droits de diffusion correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. La Société constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions au contrat sont respectées.

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de diffusion payés d'avance et figurent sous les rubriques « Contenu audiovisuel » à court ou à long terme selon le cas.

Les droits de diffusion sont classés à court terme ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

l) Contenu audiovisuel (suite)

Droits de distribution

Les droits de distribution ayant trait aux activités de distribution de films et de produits audiovisuels comprennent les coûts de production ou d'acquisition des droits des films et les coûts accessoires à ces droits. La Société constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque le contenu audiovisuel est disponible pour distribution et que les conditions au contrat sont respectées.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions au contrat ne soient respectées, sont comptabilisés à titre de droits de distribution payés d'avance et figurent sous les rubriques « Contenu audiovisuel » à court ou à long terme selon le cas.

Les droits de distribution sont reconnus dans les charges d'exploitation selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit imputé dans la proportion de ses revenus bruts réalisés par rapport au total des avantages économiques futurs anticipés sur une période d'exploitation raisonnable.

Valeur de réalisation nette

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer les valeurs de réalisation des inventaires liés à la diffusion et à la distribution, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable du contenu audiovisuel est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

Le montant de la dépréciation du contenu audiovisuel peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

m) Placements

Les placements dans des entreprises sur lesquelles la Société possède une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des résultats d'exploitation dans des sociétés associées est comptabilisée dans les états consolidés des résultats. Les autres placements sont comptabilisés à la juste valeur via les états consolidés des résultats. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative s'il existe une preuve objective que le placement s'est déprécié.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

n) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôts s'y rapportant, et/ou les coûts de développement, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les dépenses, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire selon les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et leurs composantes	10 à 40 ans
Équipements	5 à 15 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la durée d'utilité estimative.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux immobilisations corporelles importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

o) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une entreprise est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Aux fins du test de dépréciation (note 1 f)), l'écart d'acquisition est attribué à une ou plusieurs UGTs à la date d'acquisition de l'entreprise. L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou des UGTs qui bénéficieront des synergies prévues de l'acquisition de l'entreprise.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

o) Écart d'acquisition et actifs incorporels (suite)

Actifs incorporels

Les licences de télédiffusion, les licences d'exploitation de magazines et les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amorties.

Les logiciels sont initialement comptabilisés au coût. Les actifs incorporels développés à l'interne tels que les logiciels et les sites Internet sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de ces actifs pouvant être utilisés à l'interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisées en charge.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Logiciels, sites Internet et applications mobiles	3 à 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

p) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les frais de restructuration, qui comprennent entre autres des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsqu'un plan détaillé pour la restructuration existe et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé des résultats dans la période où la réévaluation a lieu.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

q) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des dirigeants ou à des administrateurs qui prévoient le règlement en espèces, telles que les unités d'actions différées (« UAD »), ou le règlement en espèces ou autres actifs au gré du détenteur, telles que les options d'achat d'actions, sont évaluées à la juste valeur et sont classées en tant que passif. Le coût de rémunération est comptabilisé à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération.

La juste valeur des UAD est déterminée selon le cours de l'action afférente à la date d'évaluation. Les estimations de la juste valeur des options d'achat d'actions sont déterminées en suivant un modèle d'évaluation des options en tenant compte des modalités de l'attribution, du prix de l'action et des principales hypothèses décrites à la note 21.

r) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre aux employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont constatées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et sont comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies constatés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- i) le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
- ii) le coût au titre des services passés constaté à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont constatés.

Les intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de frais financiers, sont déterminés en multipliant l'actif ou le passif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

r) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- i) les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience;
- ii) la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt anticipé des actifs du régime compris dans le calcul des intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies;
- iii) les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

En vertu d'un ancien régime, la Société offre aussi à certains des employés à la retraite une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Les employés actifs de la Société ne bénéficient plus de ce type de protection post-retraite. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

s) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et du jugement qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date d'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs prévus, un taux d'actualisation avant impôts (« CMPC ») et un taux de croissance perpétuelle, ou qui s'appuient sur l'utilisation de multiples de performance opérationnelle d'entités comparables et des données de marché comparables pour des actifs comparables. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 14.

ii) Contenu audiovisuel

Aux fins de la comptabilisation des droits télévisuels et de distribution, la direction utilise des hypothèses pour estimer les revenus futurs aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette, ainsi que de la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés. Ces hypothèses tiennent compte, entre autres facteurs, des statistiques de téléspectateurs et d'abonnés, du marché publicitaire, de la stratégie de diffusion et du type de contenu. Ces estimations peuvent avoir un impact significatif sur les coûts de contenu audiovisuel comptabilisés à l'état consolidé des résultats et sur la valeur comptable du contenu audiovisuel au bilan consolidé.

iii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies et des avantages complémentaires à la retraite sont fondés sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les frais (revenus) financiers comptabilisés dans l'état consolidé des résultats, sur le gain ou la perte sur réévaluations des régimes à prestations définies comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat global et sur la valeur comptable de l'actif au titre des prestations définies et des autres éléments de passif dans le bilan consolidé. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 23.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

s) Utilisation d'estimations (suite)

iv) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à une tierce partie à la date de l'évaluation. Notamment, une évaluation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi nécessaire. L'évaluation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges est présentée à la note 16.

t) Futures modifications de normes comptables

L'IASB a publié la norme comptable suivante, qui entrera en vigueur à partir de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2027, avec adoption anticipée permise :

- IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir* (remplaçant l'IAS 1, *Présentation des états financiers*), qui définit des exigences et directives supplémentaire en matière de présentation des états financiers, notamment sur la manière dont les informations doivent être présentées dans l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie. La nouvelle norme exigera également la divulgation d'indicateurs de performance définis par la direction et relatifs à l'état des résultats, ainsi que des explications sur leur utilisation.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption future de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

2. REVENUS

	2025	2024
Services publicitaires	233 355 \$	246 489 \$
Redevances ⁽¹⁾	181 898	142 307
Services de location, de postproduction, de distribution et autres services rendus ⁽²⁾	77 412	93 655
Ventes de produits ⁽³⁾	48 153	49 778
	540 818 \$	532 229 \$

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la Société a comptabilisé un ajustement rétroactif favorable de 36 402 000 \$ relativement à des exercices antérieurs à 2025 ainsi qu'un ajustement favorable de 7 476 000 \$ pour l'exercice en cours, en lien avec les taux de redevance des chaînes spécialisées autres que les chaînes d'information, principalement pour la chaîne « TVA Sports ». Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, un ajustement rétroactif favorable de 10 184 000 \$ a été comptabilisé relativement à la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 décembre 2023 en lien avec les taux de redevance de la chaîne « LCN ».

⁽²⁾ Les revenus de location de studios, de mobiles, d'équipements et d'espaces locatifs représentent 24 870 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (37 534 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024). Par ailleurs, les revenus de services incluent également les activités du secteur Production et distribution.

⁽³⁾ Les revenus de ventes de produits incluent la vente de magazines en kiosque et par abonnement ainsi que la vente de contenu audiovisuel.

3. ACHATS DE BIENS ET SERVICES

	2025	2024
Droits, coûts de contenu audiovisuel et coûts des services rendus	298 657 \$	305 031 \$
Tirage et distribution	10 675	12 090
Services rendus par la société mère :		
- Commissions sur ventes publicitaires	17 124	20 433
- Autres	11 176	12 953
Coûts liés aux immeubles	12 056	15 498
Frais de marketing	15 364	15 953
Autres	28 374	31 799
	393 426 \$	413 757 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

4. FRAIS FINANCIERS

	Note	2025	2024
Intérêts sur la dette ⁽¹⁾		3 816 \$	6 153 \$
Amortissement des frais de financement		33	88
Intérêts sur les obligations locatives		527	416
Revenus d'intérêts		(742)	(254)
Revenus d'intérêts liés aux régimes à prestations définies	23	(2 208)	(1 577)
Autres		230	(25)
		1 656 \$	4 801 \$

(1) Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, des intérêts pour un montant total de 3 637 000 \$ ont été comptabilisés sur la facilité de crédit renouvelable auprès de Québecor Média (note 17) (5 685 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

5. FRAIS DE RESTRUCTURATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES

	2025	2024
Frais de restructuration	8 531 \$	2 449 \$
Dépréciation d'actifs	—	7 781
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 600)	(2 629)
Autres	(127)	—
	6 804 \$	7 601 \$

Frais de restructuration

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, la Société a enregistré une charge découlant de la restructuration des activités d'exploitation à la suite de l'élimination de postes et de la mise en place de mesures de réduction de coûts principalement dans son secteur Télédiffusion.

Dépréciation d'actifs

Au cours du deuxième trimestre de 2024, la Société a effectué un test de dépréciation sur l'UGT Production et distribution compte tenu du contexte concurrentiel de l'industrie et du ralentissement de son volume d'activités. La Société a ainsi conclu que la valeur recouvrable de cette unité, déterminée sur la base de la valeur d'utilité, était inférieure à sa valeur comptable. Par conséquent, une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 7 781 000 \$ (sans incidence fiscale) a été comptabilisée (note 14).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

5. FRAIS DE RESTRUCTURATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES (suite)

Gain sur dispositions d'immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la Société a conclu la vente d'un immeuble situé à Trois-Rivières pour un produit net de disposition de 1 872 000 \$, entraînant la comptabilisation d'un gain sur disposition de 1 181 000 \$. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a conclu la vente à la société mère d'un immeuble situé à Saguenay pour un produit de disposition de 2 600 000 \$, entraînant la comptabilisation d'un gain sur disposition de 2 309 000 \$.

La Société a également comptabilisé des gains sur dispositions d'autres immobilisations corporelles de 419 000 \$ en 2025 (320 000 \$ en 2024).

6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice (le recouvrement d'impôts) se présente(nt) comme suit :

	2025	2024
Exigibles	2 623 \$	(3 290) \$
Différés	2 421	(409)
	5 044 \$	(3 699) \$

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice (le recouvrement d'impôts) selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,5 % en 2025 et 2024 et les impôts sur le bénéfice (le recouvrement d'impôts) aux états consolidés des résultats :

	2025	2024
Impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) au taux d'imposition réglementaire national	5 142 \$	(6 306) \$
(Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :		
Incidence fiscale de charges non déductibles et de revenus non imposables	(138)	1 987
Autres	40	620
Impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts)	5 044 \$	(3 699) \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

6. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les principaux éléments constituant le montant de l'actif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur la charge (le recouvrement) d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2025	2024	2025	2024
Reports de pertes prospectifs	6 938 \$	9 502 \$	2 564 \$	(3 734) \$
Régimes à prestations définies	(12 667)	(13 081)	(505)	(473)
Immobilisations corporelles	3 040	3 326	286	(20)
Écart d'acquisition et actifs incorporels	3 825	4 213	388	597
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 469	2 749	1 280	2 955
Autres	431	(1 161)	(1 592)	266
	3 036 \$	5 548 \$	2 421 \$	(409) \$

Les changements dans l'actif net d'impôts différés se présentent comme suit :

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	5 548 \$	8 479 \$
Comptabilisés dans l'état des résultats	(2 421)	409
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(91)	(3 340)
Solde à la fin de l'exercice	3 036 \$	5 548 \$
Actif d'impôts différés	9 380	6 578
Passif d'impôts différés	(6 344)	(1 030)
	3 036 \$	5 548 \$

La Société n'a constaté aucun passif d'impôts différés au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir de ses placements ou que ces bénéfices non répartis deviennent imposables.

Au 31 décembre 2025, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes opérationnelles pour un montant approximatif de 26 202 000 \$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs et qui viennent à échéance d'ici 2045.

De plus, la Société dispose d'un montant de 166 668 000 \$ de pertes en capital sans échéance qui n'ont pas été constatées et qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs.

La loi du Pilier 2, qui introduit de nouveaux mécanismes fiscaux qui pourraient imposer un impôt minimum sur le bénéfice de la Société et de ses filiales, a été quasi adoptée au Canada en 2024. La Société n'a eu aucun impact lié à l'application de ces nouvelles règles fiscales en 2025 et 2024.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

7. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants présentent les informations additionnelles à l'égard des états consolidés des flux de trésorerie.

a) La variation nette hors caisse des éléments d'exploitation se présente comme suit :

	2025	2024
Débiteurs	(19 618) \$	19 230 \$
Contenu audiovisuel	14 784	37 357
Créditeurs, charges à payer et provisions	18 574	10 965
Droits de contenu à payer	2 368	(11 351)
Impôts sur le bénéfice	7 763	788
Régimes à prestations définies	1 858	1 903
Autres	539	607
	26 268 \$	59 499 \$

b) Les montants nets versés (encaissés) pour les intérêts et les impôts sur le bénéfice sont classés au titre des activités d'exploitation et se présentent comme suit :

	2025	2024
Intérêts versés	3 653 \$	6 687 \$
Impôts sur le bénéfice encaissés (déduction faite des paiements)	(5 140)	(4 078)

8. DÉBITEURS

	Note	2025	2024
Comptes clients	26 b)	56 837 \$	68 336 \$
Autres débiteurs		19 327	22 823
Comptes clients et autres débiteurs de sociétés sous contrôle commun et associées		73 302	40 114
Crédits d'impôts et aide gouvernementale à recevoir		4 987	3 562
		154 453 \$	134 835 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

9. CONTENU AUDIOVISUEL

Le coût des stocks et les charges liées aux productions télévisuelles, aux droits de diffusion et de distribution inclus dans les achats de biens et services et dans les coûts liés au personnel s'élèvent à 356 046 000 \$ en 2025 (368 671 000 \$ en 2024). En 2025, un montant total de 14 281 000 \$ a été comptabilisé dans les achats de biens et services à titre de dépréciation de contenu audiovisuel, principalement dans le secteur Production et distribution (5 232 000 \$ en 2024 dans les secteurs Télédiffusion ainsi que Production et distribution).

10. PLACEMENTS

	2025	2024
Télé Inter-Rives Ltée, société associée, participation de 45 %	12 326 \$	12 169 \$
Publications Senior inc., société associée, participation de 50 %	500	500
Autres placements	55	55
	12 881 \$	12 724 \$

Télé Inter-Rives est une entreprise exploitant quatre stations régionales de télévision dont deux sont des stations associées au Réseau TVA. Son établissement principal est situé à Rivière-du-Loup, Québec, Canada.

Publications Senior inc. est une entreprise exploitant des magazines et sites web, principalement « Le Bel Âge » et « Good Times ». Son établissement principal est situé à Montréal, Québec, Canada.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, les changements dans la valeur nette comptable des immobilisations corporelles sont les suivants :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Équipements	Projets en cours de développement	Total
Coût :				
Solde au 31 décembre 2023	205 834 \$	250 566 \$	14 078 \$	470 478 \$
Acquisitions ⁽¹⁾	2 367	8 538	12 293	23 198
Reclassement	1 701	118	(1 819)	—
Radiations et dispositions	(743)	(1)	(3)	(747)
Solde au 31 décembre 2024	209 159	259 221	24 549	492 929
Acquisitions ⁽¹⁾	238	3 108	(1 176)	2 170
Reclassement	143	11 146	(11 289)	—
Radiations et dispositions	(4 258)	(70 168)	—	(74 426)
Solde au 31 décembre 2025	205 282 \$	203 307 \$	12 084 \$	420 673 \$
Amortissement et dépréciation cumulés :				
Solde au 31 décembre 2023	117 816 \$	210 763 \$	— \$	328 579 \$
Amortissement	5 420	11 986	—	17 406
Radiations et dispositions	(452)	(1)	—	(453)
Solde au 31 décembre 2024	122 784	222 748	—	345 532
Amortissement	5 664	11 054	—	16 718
Radiations et dispositions	(3 567)	(70 151)	—	(73 718)
Solde au 31 décembre 2025	124 881 \$	163 651 \$	— \$	288 532 \$
Valeur nette comptable :				
Au 31 décembre 2024	86 375 \$	36 473 \$	24 549 \$	147 397 \$
Au 31 décembre 2025	80 401	39 656	12 084	132 141

⁽¹⁾ La variation nette des acquisitions d'immobilisations corporelles financées par des créditeurs, composée majoritairement d'équipements et d'améliorations locatives, est une diminution de 9 518 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (une hausse de 6 293 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

12. ACTIFS INCORPORELS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, les changements dans la valeur nette comptable des licences et autres actifs incorporels sont les suivants :

	Licences de télédiffusion ⁽¹⁾	Logiciels, sites Internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ⁽¹⁾	Projets en cours de développement	Total
Coût :					
Solde au 31 décembre 2023	92 569 \$	53 952 \$	48 226 \$	4 104 \$	198 851 \$
Acquisitions ⁽²⁾	–	343	–	2 265	2 608
Reclassement	–	3 013	–	(3 013)	–
Radiations et dispositions	–	–	–	(233)	(233)
Solde au 31 décembre 2024	92 569	57 308	48 226	3 123	201 226
Acquisitions ⁽²⁾	–	442	–	1 711	2 153
Reclassement	–	1 941	–	(1 941)	–
Radiations et dispositions	–	(25 708)	–	–	(25 708)
Solde au 31 décembre 2025	92 569 \$	33 983 \$	48 226 \$	2 893 \$	177 671 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la Société a enregistré des acquisitions d'actifs incorporels générés à l'interne de 721 000 \$ (336 000 \$ en 2024).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

12. ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de télédiffusion ⁽¹⁾	Logiciels, sites Internet et applications mobiles	Autres actifs incorporels ⁽¹⁾	Projets en cours de développement	Total
Amortissement et dépréciation cumulés :					
Solde au 31 décembre 2023	92 569 \$	50 827 \$	46 395 \$	— \$	189 791 \$
Amortissement	—	1 870	631	—	2 501
Solde au 31 décembre 2024	92 569	52 697	47 026	—	192 292
Amortissement	—	3 339	—	—	3 339
Radiations et dispositions	—	(25 708)	—	—	(25 708)
Solde au 31 décembre 2025	92 569 \$	30 328 \$	47 026 \$	— \$	169 923 \$

Valeur nette comptable :

Solde au 31 décembre 2024	— \$	4 611 \$	1 200 \$	3 123 \$	8 934 \$
Solde au 31 décembre 2025	—	3 655	1 200	2 893	7 748

⁽¹⁾ Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et comprennent des licences de télédiffusion, complètement dépréciées, qui sont affectées à l'UGT du secteur Télédiffusion ainsi qu'une licence d'exploitation d'un magazine, complètement dépréciée. Ils comprennent également des marques de commerce affectées à l'UGT du secteur Télédiffusion complètement dépréciés ainsi que des marques de commerce affectées à l'UGT du secteur Magazines pour une valeur nette comptable de 1 200 000 \$.

⁽²⁾ La variation nette des acquisitions d'actifs incorporels financées par des créiteurs, composée majoritairement de logiciels, est une augmentation de 547 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (une diminution de 1 703 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

13. ACTIFS LIÉS AU DROIT D'UTILISATION

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, les changements dans la valeur nette comptable des actifs liés au droit d'utilisation sont les suivants :

	Note	2025	2024
Coût :			
Solde au début de l'exercice		18 016 \$	15 331 \$
Acquisitions financées par obligations locatives	18	1 077	3 342
Radiations et autres		(3 534)	(657)
Solde à la fin de l'exercice		15 559 \$	18 016 \$
Amortissement et dépréciation cumulés :			
Solde au début de l'exercice		10 497 \$	8 547 \$
Amortissement		1 930	2 607
Radiations et autres		(3 174)	(657)
Solde à la fin de l'exercice		9 253 \$	10 497 \$
Valeur comptable nette		6 306 \$	7 519 \$

La Société ne comptabilise pas d'actif lié au droit d'utilisation ni d'obligation locative pour les contrats de courte durée ou pour lesquels les actifs sous-jacents sont de faible valeur.

La valeur comptable nette en 2025 inclut des actifs liés au droit d'utilisation avec des sociétés sous contrôle commun de 2 161 000 \$ (2 644 000 \$ en 2024) et la dépense d'amortissement en lien avec ces contrats est de 400 000 \$ (687 000 \$ en 2024).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

14. ÉCART D'ACQUISITION

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la valeur comptable nette de l'écart d'acquisition, s'élevant à 9 102 000 \$, est entièrement attribuable à l'UGT Services cinématographiques et audiovisuels.

Valeurs recouvrables

Les valeurs recouvrables des UGT ont été déterminées sur la base de la valeur la plus élevée entre une valeur d'utilité ou une juste valeur diminuée des coûts de sortie pour les tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur recouvrable, laquelle est calculée à l'aide d'une prévision de flux de trésorerie futurs sur une période de trois ans, estimée par la direction de la Société, et de l'utilisation d'un taux de croissance perpétuelle pour les flux de trésorerie au-delà de cette période de trois ans. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. En particulier, des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque type de revenus générés par une UGT ou pour chaque nature de dépenses ainsi que pour les dépenses futures en immobilisations corporelles et actifs incorporels. Les hypothèses tiennent compte, entre autres, du paysage concurrentiel, de l'évolution de la gamme de produits et services offerts, de la prolifération des plateformes de médias, de l'évolution des besoins d'investissements au niveau du contenu, de la technologie et des structures de coûts d'exploitation.

Le taux d'actualisation utilisé par la Société découle du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Dans certains cas, la Société peut également estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie avec une approche de marché qui s'appuie sur des multiples de la performance opérationnelle d'entités comparables, des paramètres de transactions et d'autres informations de marché disponibles ou une approche s'appuyant sur la valeur marchande estimative des actifs, plutôt que d'utiliser principalement la méthode des flux de trésorerie actualisés. Cette approche de marché utilise une combinaison de données de marché observables et non observables (données de niveau 3 (note 26)).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

14. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Valeurs recouvrables (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation effectués :

	2025		2024	
UGT	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Services cinématographiques et audiovisuels ⁽¹⁾	– %	– %	11,1 %	2,0 %
Production et distribution ⁽²⁾	– %	– %	13,2 %	1,0 %

⁽¹⁾ La valeur recouvrable de l'UGT du secteur Services cinématographiques et audiovisuels est basée sur une juste valeur diminuée des coûts de sortie en 2025 et sur la valeur d'utilité en 2024.

⁽²⁾ La valeur recouvrable de cet UGT était basée sur la valeur d'utilité en 2024.

15. CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS

	2025		2024	
Comptes fournisseurs et charges à payer	48 132	\$	42 189	\$
Salaires et avantages sociaux des employés	13 535		15 116	
Comptes à payer à des sociétés sous contrôle commun et associées	89 762		80 402	
Provisions ⁽¹⁾	3 678		7 494	
Rémunération à base d'actions	125		123	
Intérêts à payer	209		130	
	155 441	\$	145 454	\$

⁽¹⁾ Comprend principalement une provision pour des indemnités de départ et une provision pour des litiges légaux.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

16. ÉVENTUALITÉS

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société et ses filiales et par ces dernières sont en instance. À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

17. DETTE À LONG TERME

	2025	2024
Facilité de crédit renouvelable – Québecor Média	– \$	34 000 \$
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement cumulé	–	(24)
	–	33 976
Moins la dette échéant à court terme	–	(33 976)
	– \$	– \$

Le 12 juin 2025, la Société a amendé sa facilité de crédit renouvelable garantie de 120 000 000 \$ intervenue avec Québecor Média en tant que prêteur afin de proroger son échéance du 15 juin 2025 au 30 juin 2026. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au *Canadian Overnight Repo Rate Average* (« CORRA ») ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

La Société a également accès à une facilité de crédit renouvelable garantie de 20 000 000 \$, remboursable sur demande. Cette facilité de crédit à demande porte intérêt au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Les deux facilités de crédit comportent certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type d'ententes.

Au 31 décembre 2025, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit à demande, alors que des lettres de crédit étaient en circulation pour un montant total de 1 723 000 \$. À cette même date, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de Québecor Média. Au 31 décembre 2024, une somme de 382 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit à demande, portant intérêt au taux effectif de 6,95%, en plus des lettres de crédit étaient en circulation pour un montant total de 2 573 000 \$. À cette même date, une somme de 34 000 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de Québecor Média, soit un emprunt portant intérêt au taux effectif de 6,09 %.

Au 31 décembre 2025, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses facilités de crédit renouvelables.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

18. OBLIGATIONS LOCATIVES

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, les changements aux obligations locatives sont les suivants :

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	8 695 \$	7 653 \$
Obligations locatives finançant les actifs liés au droit d'utilisation	1 077	3 342
Remboursements	(1 994)	(2 300)
Radiations et autres	(549)	—
	7 229	8 695
Moins la tranche échéant à court terme	(1 962)	(2 515)
	5 267 \$	6 180 \$

Les obligations locatives dues à des sociétés sous contrôle commun totalisent 2 512 000 \$ au 31 décembre 2025 (3 027 000 \$ au 31 décembre 2024).

Les taux d'intérêt sur les obligations locatives varient entre 3,1 % et 7,3 % aux 31 décembre 2025 et 2024.

Les remboursements d'obligations locatives au cours des prochains exercices sont les suivants :

2026	1 962 \$
2027	1 053
2028	954
2029	805
2030	850
2031 et ultérieurement	1 605
	7 229 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

19. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2025	2024
Droits de contenu à payer	6 606 \$	5 706 \$
Autres	1 089	1 194
	7 695 \$	6 900 \$

20. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires classe A, participantes, avec droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions classe B, participantes, sans droit de vote, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, non participantes, sans droit de vote, d'une valeur nominale de 10 \$ chacune, pouvant être émises en séries.

	2025	2024
Émis et payé		
4 320 000 actions ordinaires classe A	72 \$	72 \$
38 885 535 actions classe B	207 208	207 208
	207 280 \$	207 280 \$

21. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

a) Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants

Le régime prévoit notamment que l'octroi, les conditions et modalités afférentes aux options octroyées sont déterminés par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de la Société. Toutefois, le prix de souscription de chaque action classe B visée par une option ne pourra être inférieur au cours de clôture des actions à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date d'octroi de l'option. De plus, la durée des options ne pourra excéder 10 ans. Le nombre d'actions classe B pouvant être émises au terme du régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants est de 2 200 000.

Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir de la Société un paiement en espèces égal au nombre d'actions à l'égard desquelles l'option est levée, multiplié par le montant par lequel la valeur au marché excède le prix de souscription des actions visées par ladite option ou, selon certaines modalités, souscrire à des actions classe B de la Société au prix de souscription. La valeur au marché est définie par la moyenne des cours de clôture des cinq derniers jours de négociation précédant le jour auquel l'option est levée. Les détenteurs d'options se sont engagés à obtenir le consentement de la Société avant d'exercer leur droit à souscrire aux actions à l'égard desquelles ils désirent lever leurs options.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (suite)

a) Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

À moins que le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise n'en décide autrement, les options octroyées sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des modalités suivantes :

- i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi;
- ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi;
- iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 ⅓ % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

Depuis 2018, le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise a déterminé que les options seraient acquises en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 ⅓ % serait acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2025 et 2024 :

			2025		2024	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré		
Solde au début de l'exercice	685 774	1,96 \$	393 774	2,42	\$	
Octroyées	205 000	0,67	312 000	1,35		
Annulées	(225 324)	1,77	(20 000)	1,35		
Expirées	(25 000)	6,85	—	—		
Solde à la fin de l'exercice	640 450	1,43 \$	685 774	1,96	\$	
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	135 648	1,94 \$	175 390	2,59	\$	

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (suite)

a) Régime d'options d'achat d'actions classe B à l'intention des dirigeants (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2025 :

Fourchettes des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
0,67 \$ à 2,76 \$	640 450	7,64	1,43 \$	135 648	1,94 \$

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor

Ce régime d'options d'achat d'actions a été instauré par Québecor pour les administrateurs, membres de la haute direction, cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor et ses filiales. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré des actions catégorie B de Québecor sur la Bourse de Toronto pour les derniers cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options. La durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date d'octroi. Selon les provisions du régime, les options peuvent normalement être levées comme suit : 1/3 après un an, 2/3 après deux ans et 100 % trois ans après l'octroi initial. Le conseil d'administration de Québecor peut, à sa discrétion, déterminer d'autres modalités d'exercice au moment de chaque octroi. Ainsi, depuis 2018, le conseil d'administration a déterminé que les options seraient acquises sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 ⅓ % serait acquise trois ans suivant la date de l'octroi. De plus, depuis 2023, des options avec des critères de performance prédéterminés par la haute direction ont été octroyées et ces options pourront être levées en portions égales sur une période de trois ans si les critères de performance sont atteints. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : acquérir des actions catégorie B de Québecor au prix d'exercice de l'option correspondante ou recevoir un paiement en espèces représenté par la différence entre la valeur de marché des actions sous-jacentes à leur option et le prix d'exercice de l'option. Les détenteurs d'options se sont engagés à obtenir le consentement de Québecor avant d'exercer leur droit de souscrire aux actions au moment d'exercer leurs options.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions attribuées aux membres de la haute direction de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024 :

	2025			2024		
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré		Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au début de l'exercice	227 656	30,63	\$	85 656	31,96	\$
Octroyées	80 000	43,58		182 000	29,82	
Exercées	(29 683)	32,23		—	—	
Annulées	(67 000)	30,15		(40 000)	29,82	
Transférées	(60 000)	30,97		—	—	
Solde à la fin de l'exercice	150 973	37,24	\$	227 656	30,63	\$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	5 973	33,19	\$	29 683	32,23	\$

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2025 :

Options en circulation				Options pouvant être exercées		
Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	
29,82 \$ à 43,58 \$	150 973	8,9	37,24 \$	5 973	33,19	\$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, 158 000 \$ a été déboursé par la Société pour les options d'achat d'actions de Québecor exercées (nul en 2024).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (suite)

c) Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a un régime d'UAD à l'intention des administrateurs. Aux termes du régime d'UAD, chaque administrateur qui n'est pas membre de la direction de la Société doit recevoir une valeur minimale de 15 000 \$ par année sous forme d'UAD (« portion obligatoire »). Lorsque le seuil de détention minimale décrit à la Politique de détention minimale des administrateurs est atteint, la portion obligatoire est réduite à un minimum de 10 000 \$ par année. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % de la rémunération globale qui lui est payable en espèces à l'égard de ses services à titre d'administrateur.

La valeur d'une UAD correspond au cours moyen pondéré des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de négociation précédant immédiatement cette date. Les UAD donnent le droit de recevoir des dividendes qui seraient versés sous forme d'UAD additionnelles au même taux que celui qui s'appliquerait, de temps à autre, aux dividendes versés sur les actions classe B sans droit de vote.

Le régime d'UAD prévoit que la totalité des UAD créditées au compte de l'administrateur est rachetée à sa demande par la Société et sa valeur lui est payée après qu'il ait cessé d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond au cours de clôture des actions classe B sans droit de vote à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de rachat.

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux unités en circulation dans le régime d'UAD à l'intention des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 :

	Unités en circulation Unités d'actions de la Société
Solde au début de l'exercice	545 298
Octroyées	140 754
Rachetées	(98 399)
Solde à la fin de l'exercice	587 653

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, un montant de 71 000 \$ a été déboursé par la Société pour les rachats d'UAD (108 000 \$ en 2024).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

21. RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (suite)

d) Hypothèses pour estimer la juste valeur des options à base d'actions

La juste valeur des options d'achat d'actions des régimes d'options de la Société et de Québecor a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation du régime d'options d'achat d'actions de la Société et de Québecor aux 31 décembre 2025 et 2024 :

	Groupe TVA		Québecor	
	2025	2024	2025	2024
Taux d'intérêt sans risque	3,00 %	3,00 %	3,06 %	3,09 %
Taux de dividende	– %	– %	2,71 %	4,14 %
Volatilité prévue	78,00 %	56,00 %	20,98 %	22,40 %
Durée restante prévue	3,9 ans	3,7 ans	4,9 ans	4,4 ans

La durée restante prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée restante prévue de l'option est basé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de dividende est basé sur le taux moyen actuel.

Au 31 décembre 2025, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 110 000 \$ (nulle au 31 décembre 2024).

e) Charge de rémunération à base d'actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, une charge de rémunération de 272 000 \$ liée à tous les régimes de rémunération à base d'actions a été comptabilisée (une charge de rémunération de 33 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

22. CRÉDITS D'IMPÔT ET AIDE GOUVERNEMENTALE

Les revenus comprennent un montant de 6 913 000 \$ (7 224 000 \$ en 2024) au titre de l'aide gouvernementale principalement pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines et le doublage dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels.

Des crédits d'impôt au montant de 1 800 000 \$ (864 000 \$ en 2024) ont été comptabilisés en réduction des coûts de production du secteur Production et distribution, lesquels sont inclus sous « Contenu audiovisuel » au bilan.

Les revenus reportés incluent un montant de 1 209 000 \$ (1 741 000 \$ en 2024) lié à l'aide financière pour la production et la diffusion de contenu canadien dans les magazines.

Des crédits d'impôt et de l'aide gouvernementale de 88 000 \$ (37 000 \$ en 2024) ont été comptabilisés en réduction des charges d'exploitation principalement contre les frais de production des émissions et les coûts liés à la mise en marché de films.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

Les régimes de retraite à l'intention des employés cadres et syndiqués de la Société comportent un volet à prestations définies, de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un volet à cotisations définies. La Société offre à certains cadres supérieurs un régime de retraite de type salaire de fin de carrière, indexé avant et après la retraite, ainsi qu'un régime excédentaire non indexé après la retraite, dont les prestations compensent l'effet des limites fiscales. Les prestations de retraite de certains employés sont de type salaire de carrière indexé avant et après la retraite. La Société offre également aux employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite.

Les régimes de retraite de Groupe TVA sont enregistrés auprès d'une autorité réglementaire québécoise ou fédérale. La politique de financement de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes. Ces dispositions prévoient, entre autres, le paiement futur de cotisations d'équilibre lorsque le degré de financement des régimes de retraite est insuffisant tel que défini par les lois applicables au Québec et au fédéral. Les cotisations sont déterminées par une évaluation actuarielle effectuée par une société indépendante au moins à tous les trois ans ou annuellement, selon les lois applicables en vigueur et en fonction des dispositions des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. L'administration des régimes relève des comités de retraite, composés de participants aux régimes, de membres de la direction de la Société et de membres indépendants, ou de la Société selon les dispositions des régimes. Selon les règles de gouvernance de la Société, l'approbation et la surveillance de l'ensemble des politiques liées aux régimes à prestations définies relèvent à différents niveaux de la responsabilité des comités de retraite, de la haute direction de la Société et du comité d'audit et de gestion des risques. La gestion des risques liés aux régimes de retraite est également réalisée sous la gouverne de ces mêmes comités à divers niveaux. La garde des valeurs et la gestion des transactions sur les titres sont confiées à des fiduciaires dans le cadre d'un mandat donné par le comité de retraite ou la Société, selon le cas. Les politiques comprennent notamment celles sur les objectifs d'investissement, les stratégies d'atténuation des risques et le mandat d'engager des gestionnaires de fonds d'investissement et de surveiller leurs travaux et performance. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le tableau suivant présente les informations relatives aux régimes à prestations définies et fait le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 :

	Prestation de retraite et avantages complémentaires à la retraite	
	2025	2024
Variation des obligations liées aux régimes⁽¹⁾		
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	268 719 \$	276 669 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	2 421	2 967
Frais d'intérêts	12 468	12 683
Cotisations des participants	1 750	2 309
(Gains) pertes actuariel(le)s résultant des :		
Hypothèses financières	(6 288)	(2 450)
Hypothèses démographiques	(76)	—
Modifications liées à l'expérience des participants	2 583	1 032
Prestations payées	(13 647)	(13 691)
Prestations payées à la suite d'une liquidation	—	(10 381)
Coût des services passés, compression et autres	217	(419)
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	268 147 \$	268 719 \$
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	339 610 \$	325 888 \$
Rendement réel sur les actifs des régimes	23 087	35 498
Cotisations de l'employeur	119	323
Cotisations des participants	1 750	2 309
Transferts	(243)	(336)
Prestations payées	(13 647)	(13 691)
Prestations payées à la suite d'une liquidation	—	(10 381)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	350 676 \$	339 610 \$

⁽¹⁾ L'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite représentait 193 000 \$ au 31 décembre 2025 (339 000 \$ au 31 décembre 2024).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Au 31 décembre 2025, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 12,4 années (11,8 années au 31 décembre 2024). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 17 118 000 \$ en 2026.

La stratégie d'investissement de la Société pour les actifs des régimes tient compte d'un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectations par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs des régimes sont constitués de :

	2025		2024	
Titres de capitaux propres :				
Canadiens	17,3	%	17,7	%
Étrangers	39,3		38,6	
Titres de créances	42,0		42,3	
Autres	1,4		1,4	
	100,0	%	100,0	%

La juste valeur des titres de capitaux propres et des titres de créances est basée sur des prix cotés sur un marché actif contrairement à la juste valeur des autres placements qui ne l'est pas.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables à la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant reconnu au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net constaté dans les bilans consolidés se détaille comme suit :

	Prestation de retraite et avantages complémentaires à la retraite	
	2025	2024
Rapprochement de l'état de la capitalisation		
Obligations liées aux régimes	(268 147) \$	(268 719) \$
Juste valeur des actifs des régimes	350 676	339 610
Surplus des régimes	82 529	70 891
Plafonnement de l'actif	(33 834)	(20 680)
Montant net constaté⁽¹⁾	48 695 \$	50 211 \$

⁽¹⁾ Le montant net constaté pour 2025 représente un actif de 48 888 000 \$ présenté sous la rubrique « Actif au titre des prestations définies » (50 550 000 \$ au 31 décembre 2024) ainsi qu'un passif de 193 000 \$ inclus dans les « Autres éléments de passif » (339 000 \$ au 31 décembre 2024).

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestation de retraite et avantages complémentaires à la retraite	
	2025	2024
Gain actuariel sur les obligations liées aux régimes	3 781 \$	1 418 \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, moins les revenus d'intérêts anticipés dans le calcul des intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies	8 744	21 710
Plafonnement de l'actif	(12 183)	(10 519)
Réévaluations comptabilisées dans le résultat global	342 \$	12 609 \$

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestation de retraite et avantages complémentaires à la retraite	
	2025	2024
Coûts liés au personnel :		
Coût des prestations au titre des services rendus	2 421 \$	2 967 \$
Compression et modification des régimes	1 147	496
Intérêts sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies	(2 208)	(1 577)
Coût net des prestations	1 360 \$	1 886 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour l'exercice 2025 se chiffrait à 2 084 000 \$ (2 373 000 \$ en 2024).

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 115 000 \$ en 2026, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 119 000 \$ ont été payées en 2025).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

23. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts, en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante selon les durées des régimes à la date d'évaluation.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024 sont les suivantes :

		Prestations de retraite et Avantages complémentaires à la retraite	
		2025	2024
Obligations liées aux régimes			
Taux à la fin de l'exercice :			
Taux d'actualisation	4,90 %	4,70 %	
Taux d'augmentation de la rémunération	3,10	3,10	
Coût des prestations périodiques			
Taux à la fin de l'exercice précédent :			
Taux d'actualisation	4,70 %	4,60 %	
Taux d'augmentation de la rémunération	3,10	3,00	

L'âge de retraite moyen présumé des participants utilisé varie selon le régime et était en moyenne de 63 ans en 2025 (62 ans en 2024).

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 5,3 % à la fin de 2025. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 15 prochaines années pour s'établir à 4,0 % et demeurer à ce niveau par la suite.

Analyse de sensibilité

Au 31 décembre 2025, une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation diminuerait de 2 869 000 \$ l'obligation au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires à la retraite.

Il existe des limites à cette analyse de sensibilité puisqu'elle considère uniquement les impacts d'une hausse de 10 points de base du taux d'actualisation sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont composés des membres de la haute direction et des membres du conseil d'administration de la Société. Leur rémunération est la suivante :

	2025	2024
Salaires et avantages à court terme	2 265 \$	2 178 \$
Rémunération à base d'actions	272	33
Autres avantages	336	16
	2 873 \$	2 227 \$

Revenus et charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

- La Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées, pour un montant total de 122 472 000 \$ (119 129 000 \$ en 2024). La hausse provient principalement d'une augmentation des revenus de location, de production et de postproduction auprès de sociétés associées, contrebalancée en partie par une baisse des revenus publicitaires auprès de sociétés sous contrôle commun et d'une société associée.
- La Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées, pour un total de 110 324 000 \$ (127 970 000 \$ en 2024). La baisse provient principalement d'une diminution des achats de contenu auprès de sociétés associées, d'une baisse des commissions sur ventes publicitaires et des services de presse auprès de la société mère ainsi que de la baisse des honoraires pour les services technologiques auprès d'une société sous contrôle commun, nettes d'une augmentation des honoraires pour les services numériques auprès d'une société sous contrôle commun.
- De plus, au cours de l'exercice 2025, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 1 213 000 \$ (2 813 000 \$ en 2024). La diminution des honoraires de gestion facturés découle principalement du transfert vers la société mère de certains services, en contrepartie de laquelle la Société a pu bénéficier d'économies au niveau des coûts liés au personnel. Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.
- La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 8 954 000 \$ en 2025 et 2024 ainsi que des intérêts pour un montant de 3 637 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable garantie (note 17) (5 685 000\$ en 2024).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

25. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

a) Contrats d'acquisition de services et ententes d'achat

La Société s'est engagée en vertu de contrats d'acquisition de services, de droits de diffusion et de distribution, d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels représentant des paiements totaux de 161 256 000 \$ dont 1 167 000 \$ avec des sociétés apparentées. Les paiements minimaux pour les années futures s'établissent comme suit :

2026	120 684 \$
2027 à 2030	35 810
2031 et ultérieurement	4 762

b) Garanties

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location pour le bénéfice du bailleur. Si la juste valeur des actifs loués, à la fin de la durée des contrats de location respectifs dont ils font l'objet, est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. La Société n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties au cours des exercices précédents.

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut avec des tiers des ententes d'indemnisation dans le cadre de certaines transactions, telles que des contrats d'acquisitions de biens, des ententes de services et des contrats de location. Ces ententes obligent la Société à indemniser un tiers pour les dépenses engagées en regard de circonstances spécifiques. Les termes de ces indemnisations peuvent varier d'une transaction à l'autre en fonction des clauses incluses dans l'entente. La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel qu'elle pourrait être tenue de verser à un tiers sur l'ensemble de ses engagements.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels la Société est confrontée, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société et ses filiales utilisent des instruments financiers et, par conséquent, sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations de taux de change et de taux d'intérêt.

a) Juste valeur des instruments financiers

La Société a considéré la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur un modèle d'évaluation en utilisant les données du niveau 2. La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments financiers similaires comportant la même échéance.

La juste valeur de la dette à long terme correspond à sa valeur comptable au 31 décembre 2024.

b) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat et découle principalement des sommes à recevoir des clients.

La valeur comptable des actifs financiers représente le risque de crédit maximal auquel est exposé la Société. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable brute des comptes clients, excluant les sociétés sous contrôle commun et associées, était de 58 164 000 \$ (69 970 000 \$ au 31 décembre 2024).

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque de crédit (suite)

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La Société se base sur l'historique des termes de paiements de ses clients et des délais de recouvrement acceptables selon les différentes classes de clientèle, ainsi que sur l'évolution du profil de crédit de ses clients pour définir la notion de défaillance des sommes à recevoir de clients. Aux 31 décembre 2025 et 2024, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société utilise la méthode des pertes de crédit attendues pour estimer la provision. Cette méthode tient compte des risques de crédit propres à ses clients, la durée de vie attendue de ces actifs financiers, les tendances historiques ainsi que les conditions économiques. Le solde des comptes clients de la Société est réparti entre de nombreux clients, principalement des agences de publicité. La Société ne croit donc pas qu'elle soit exposée à un niveau de risque de crédit inhabituel ou important. Au 31 décembre 2025, 13,8 % des comptes clients, excluant les sociétés sous contrôle commun et associées, étaient impayés depuis plus de 90 jours après la date de facturation (13,6 % au 31 décembre 2024) dont 18,9 % étaient provisionnés (18,6 % au 31 décembre 2024).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour pertes de crédit attendues pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 :

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	1 634 \$	1 590 \$
Variation des pertes de crédit attendues	150	349
Radiation	(210)	(305)
Solde à la fin de l'exercice	1 574 \$	1 634 \$

c) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations soient rencontrées à un coût excessif. La Société et ses filiales s'assurent qu'elles ont suffisamment de flux de trésorerie provenant des opérations courantes et de disponibilités de sources de financement pour rencontrer les besoins futurs de fonds requis pour les investissements à long terme, le fonds de roulement, les paiements d'intérêts et remboursements de dettes et d'obligations locatives, les paiements d'impôts sur le bénéfice, les contributions aux régimes de retraite, les dividendes et les rachats d'actions ainsi que pour respecter ses engagements et garanties.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Gestion du risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2025, les obligations et les échéances des passifs financiers importants de la Société se détaillent comme suit :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Créditeurs, charges à payer et provisions	156 920 \$	156 920 \$	– \$	– \$
Droits de contenu à payer	36 909	30 303	6 606	–
Obligations locatives	7 229	1 962	2 007	3 260
Paielements d'intérêts ⁽¹⁾	1 890	1 018	461	411
Total	202 948 \$	190 203 \$	9 074 \$	3 671 \$

⁽¹⁾ Les intérêts incluent les frais de disponibilité sur la facilité de crédit renouvelable garantie auprès de Québecor Média ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

d) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt affectent les revenus de la Société ou la valeur de ses instruments financiers. L'objectif d'une gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La Société est exposée à un risque de change limité sur les revenus et les dépenses concernant des transactions effectuées dans des devises autres que le dollar canadien. La devise étrangère la plus transigée est le dollar américain et il est utilisé principalement pour certaines dépenses en immobilisations corporelles et actifs incorporels ainsi que dans la perception de revenus avec certains clients. Compte tenu du faible volume de transactions en devises, il est rare que la Société utilise un instrument financier pour couvrir le risque de change. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est limitée.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt lié à ses facilités de crédit renouvelables garanties qui portent intérêts à taux variable.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Gestion du capital

Les principaux objectifs de la Société dans sa gestion du capital sont :

- de préserver la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation afin de continuer à donner un rendement à ses actionnaires;
- de maintenir une base optimale de sa structure de capital afin de répondre aux besoins en capitaux dans les différents secteurs d'activités, y compris les occasions de croissance et le maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

La Société gère sa structure du capital en tenant compte des caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents de ses secteurs et selon les exigences requises, s'il y a lieu. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de sa dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, les montants de distribution aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachat d'actions, l'émission de nouveau capital-actions sur le marché et l'apport d'ajustements à son programme de dépenses en immobilisations corporelles et actifs incorporels. La stratégie de la Société est demeurée inchangée en regard de l'exercice précédent.

La structure du capital de la Société est composée des capitaux propres, d'un emprunt bancaire, d'une dette échéant à court terme, des obligations locatives et des espèces.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la structure du capital se présentait comme suit :

	2025	2024
Emprunt bancaire	– \$	3 667 \$
Tranche à court terme de la dette auprès de la société mère	–	34 000
Obligations locatives	7 229	8 695
Espèces	(13 278)	–
(Actif) passif net	(6 049)	46 362
Capitaux propres	352 312 \$	337 274 \$

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe sur le capital. Au 31 décembre 2025, la Société respectait les conditions relatives à ses facilités de crédit renouvelables.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INFORMATION SECTORIELLE

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc.
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels** inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« services d'accessibilité média ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines** comprend les activités d'édition de magazines ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise, entre autres, des sociétés du groupe Incendo et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les éléments intersectoriels représentent les éliminations de transactions dans le cours normal des activités effectuées entre les secteurs d'activités de la Société en ce qui a trait aux revenus et aux dépenses.

Les secteurs isolables déterminés par la direction de la Société sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des biens et services divers. Ils sont gérés séparément, entre autres, parce que chaque secteur exige des stratégies de mise en marché différentes.

Les méthodes comptables pour ces secteurs sont les mêmes que celles utilisées par la Société dans son ensemble (note 1).

	2025					
	Télédiffusion	Services cinématographiques et audiovisuels	Magazines	Production et distribution	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	460 905 \$	54 838 \$	29 949 \$	9 331 \$	(14 205) \$	540 818 \$
Achats de biens et services	339 577	27 617	20 655	18 778	(13 201)	393 426
Coûts liés au personnel	68 041	19 809	7 517	2 175	–	97 542
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) ⁽¹⁾	53 287	7 412	1 777	(11 622)	(1 004)	49 850
Amortissement						21 987
Frais financiers						1 656
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres						6 804
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice et part du bénéfice dans des sociétés associées						19 403 \$

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, les impôts sur le bénéfice et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.

GROUPE TVA INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf ceux relatifs aux données par action et par option)

27. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	2024					
	Télédiffusion	Services cinématographiques et audiovisuels	Magazines	Production et distribution	Éléments intersectoriels	Total
Revenus	437 863 \$	66 894 \$	33 286 \$	10 706 \$	(16 520) \$	532 229 \$
Achats de biens et services	364 152	31 573	23 718	9 607	(15 293)	413 757
Coûts liés au personnel	74 389	22 303	7 958	2 701	–	107 351
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté ⁽¹⁾	(678)	13 018	1 610	(1 602)	(1 227)	11 121
Amortissement						22 514
Frais financiers						4 801
Frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres						7 601
Perte avant recouvrement d'impôts et part du bénéfice dans des sociétés associées						(23 795) \$

⁽¹⁾ Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure de rendement financier pour évaluer la performance de chaque secteur d'activités de la Société. Le BAIIA ajusté est défini comme la perte nette avant l'amortissement, les frais financiers, les frais de restructuration, dépréciation d'actifs et autres, le recouvrement d'impôts et la part du bénéfice dans des sociétés associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS.

28. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Le 1^{er} janvier 2026, la Société a procédé à la vente d'actifs de sa division TVA Films à Québecor Films inc, une filiale de QMI, pour un produit de disposition de 2 000 000 \$, plus le montant des passifs assumés dans le cadre de la transaction.